

Fribourg, futur canton propre

Fribourg Le parlement oblige l'Etat à utiliser les énergies vertes

«Il faut cesser de dire que les énergies renouvelables coûtent trop cher. Il est temps d'agir dans l'intérêt de nos enfants.» Le député singinois Josef Fasel (PDC) a su toucher la corde sensible de ses collègues parlementaires. Mardi, le Grand Conseil fribourgeois a en effet accepté sa motion en faveur des énergies non fossiles, lors d'un débat chauffé à blanc par la flamée pétrolière.

Débouchés agricoles

En vertu de ce texte, Fribourg s'engage à devenir un pionnier du renouvelable. Ainsi, les futurs bâtiments cantonaux devront être alimentés par une ressource énergétique neutre du point de vue des émissions de CO₂. L'Etat devra en outre consommer, pour ses propres besoins, du courant Jade, produit par les Entreprises électriques fribourgeoises dans le respect de l'environnement. Enfin, les transports publics devront utiliser du carburant diesel contenant au moins 10% d'éthanol. Président de l'Union des paysans fribourgeois, Josef Fasel compte ainsi valoriser la biomasse, et trouver par là de nouveaux débouchés à la paysannerie.

Emotionnel, le débat a subi l'influence de l'actualité de ces derniers jours. «Les inondations en Suisse ont montré que notre pays n'est pas à l'abri des conséquences du réchauffement climatique», relève ainsi le PDC Denis Grandjean. Soutenu par toute la gauche, l'écologiste Hubert Zurkinden estime quant à lui que la hausse du prix de l'essence et du mazout prouve qu'il faut réduire notre dépendance au pétrole. D'autant plus que les prix vont encore augmenter, car les réserves s'épuisent.

Face à cette avalanche de bons sentiments, Michel Pittet, conseiller d'Etat PDC en charge de l'Economie, a avancé l'argument du porte-monnaie. Selon lui, l'utilisation du courant Jade équivaut à un surcoût de 2 millions de francs par an pour le canton. En outre, imposer du carburant plus onéreux aux Transports publics fribourgeois risquerait de les pénaliser par rapport à leurs concurrents. «Le bioéthanol pourrait représenter des frais annuels supplémentaires de 5 à 6 millions», lâche-t-il.

Le ministre a en outre relevé que toute nouvelle construction

étatique devait répondre aux normes Minergie, déjà fort contraignantes en matière environnementale. Et de conclure que la politique énergétique est du ressort de la Confédération: «On ne peut pas prendre des options si extrêmes à l'échelle d'un canton de taille moyenne comme Fribourg.»

Les catastrophes plus chères que l'énergie renouvelable

A l'heure du vote, en dépit de son plaidoyer, le magistrat n'a trouvé que les seuls radicaux et quelques UDC pour le soutenir. Par 62 voix contre 47, le Grand Conseil acceptait la motion de Josef Fasel. Le Conseil d'Etat a maintenant un an pour concrétiser le projet, sous forme de loi ou de décret.

Canton économe s'il en est, Fribourg va donc devoir délier les cordons de sa bourse. Cela n'a pas l'heur d'effrayer le député Cédric Castella (Ouverture): «Le seul argument du gouvernement, c'était de dire que les énergies renouvelables coûteraient trop cher à l'Etat. Mais les catastrophes naturelles coûtent également cher à l'Etat.» **François Mauron**

